

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois le 23 mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Brigitte LUYPAERT, Maire de Berd'huis.

### Etaient présents :

Mmes, Christine CARTIER, Patricia GLATIGNY, Sylvie MAY, Virginie RENARD,

MM : Thomas BROUARD, Jean-Noël DAGUY, Jean-Marc HAMON, Gilles LORPIN, Alain SABRAS, Ludovic VALLEE.

### Etaient absents :

Mme Christine COBAN, Mélissa DAVID, Angélique SINEAU

M Didier GRASTEAU

Madame Sylvie MAY est choisie secrétaire de séance.

**1 AJOUT DE POINT** : 4 .Demande de subvention DETR pour l'aménagement des abords de la Mairie et la création d'un parking.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte rendu de la séance du 9 mars 2023,
2. Approbation du projet de territoire élaboré à l'échelle de la communauté de communes Cœur du Perche et signature de la convention cadre Petites Villes de Demain
3. Demandes de subvention
4. Demande de subvention DETR pour l'aménagement des abords de la Mairie et la création d'un parking.
5. Questions diverses

1/ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 MARS 2023.
---

Le procès-verbal n'apporte aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

2/ APPROBATION DU PROJET DE TERRITOIRE ELABORE A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DU PERCHE ET SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN
---

La communauté de communes Cœur du Perche s'est engagée en 2021 dans l'élaboration d'**un projet de territoire global et fédérateur** formalisé par la signature d'une convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain -23 juillet 2021- avec l'Etat, le département de l'Orne et la Région Normandie afin de :

- conforter le développement, le dynamisme et l'attractivité de l'intercommunalité et des communes qui exercent des fonctions de centralité (Berd'huis, Bretoncelles, Perche-en-Nocé, Rémalard-en-Perche et Sablons-sur-Huisne),
- respecter la singularité de chaque commune et mailler le territoire,
- améliorer les conditions de vie des habitants,
- mobiliser les partenaires autour du développement du territoire,
- développer les coopérations inter-institutionnelles,

- répondre aux problématiques et enjeux du moment et à venir, notamment les problématiques de transitions écologiques, numériques et démographiques.

Ce projet de territoire présente le diagnostic du territoire intercommunal, les enjeux et axes prioritaires qui se déclinent en plan d'actions, formalisé par 7 orientations stratégiques, 24 objectifs opérationnels et 20 actions. Ce travail a été accompagné par une concertation en continu.

Le plan d'actions se décline dans un programme d'actions pluriannuel 2023 / 2026.

7 fiches projet rassemblent les actions du projet de territoire : 5 fiches thématiques et 2 fiches transversales :

- 1- Promouvoir une économie locale dynamique, attractive et innovante – Fiche projet Développement économique – Emploi et activités
- 2- Renforcer la singularité et l'exceptionnalité du territoire – Fiche projet Patrimoine, culture et tourisme
- 3- Développer des services et équipements en faveur de la cohésion sociale et de l'égalité des chances – Fiche projet Equipements et services
- 4- Proposer une offre de logement adaptée aux besoins actuels et futurs du territoire – Fiche projet Habitat
- 5- Aménager et mettre en valeur les espaces publics et valoriser l'environnement – Fiche projet Environnement et cadre de vie
- 6- Coordonner et mettre en place les actions transversales au service du projet de territoire – Fiche projet Transversale Cœur du Perche : transitions – mobilités et accessibilité – communication et concertation – ingénierie
- 7- Favoriser la coopération entre les communes, les territoires et les partenaires – Fiche projet interterritoriale

5 périmètres d'Opération de Revitalisation de Territoire -ORT- ont été établis sur les 5 pôles de centralité. L'ORT confère de nouveaux droits juridiques et fiscaux pour renforcer l'attractivité commerciale, la réhabilitation de l'habitat, faciliter les projets expérimentaux, mieux maîtriser le foncier dans les centres-bourgs.

Il est proposé au conseil municipal de :

- Valider le projet de territoire élaboré à l'échelle de la communauté de communes Cœur du Perche ;
- Approuver la convention cadre Petites Villes de demain valant Opération de Revitalisation de Territoire multisite sur Berd'huis, Bretoncelles, Perche-en-Nocé, Rémalard-en-Perche et Sablons-sur-Huisne portant sur le projet de territoire de la communauté de communes Cœur du Perche ;
- Autoriser Madame le Maire à signer la convention cadre Petites Villes de Demain, les éventuels avenants et tous les documents y afférents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### 3/ DEMANDES DE SUBVENTION

Madame Le maire informe le conseil municipal que de nouvelles demandes de subvention sont arrivées à savoir :

Compte	Intitulé	2022	2023
65748	Lutille	50,00 €	50,00 €
65748	Banque Alimentaire	150,00 €	150,00 €
65748	La MFR	00.00 €	60,00 €

65748	Side car cross	00,00 €	1 000,00 €
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>200,00 €</b>	<b>1 260.00 €</b>

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider l'ensemble des demandes de subventions présentées ci-dessus.

**4/ DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR L'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE ET LA CREATION D'UN PARKING.**

Madame Le Maire rappelle qu'une délibération en date du 9 février 2023 avait été prise pour le projet d'aménagement des abords de la Mairie et d'un parking attenant pour un montant estimatif de 277 648.22 € HT.

Elle expose aux conseillers municipaux que ce chiffrage réalisé par le Cabinet LUSITANO n'est pas soutenable financièrement et qu'elle a demandé au Maître d'œuvre d'en réduire l'enveloppe en supprimant certains travaux d'aménagement.

La nouvelle enveloppe s'élève à 185 575,50 € HT soit 222 690.60 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de solliciter une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et toutes autres subventions pouvant être attribuées.
- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces se référant à cette réalisation.

**5/ QUESTONS DIVERSES**

Néant